



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
28 FEVRIER 2022 A 19 HEURES 00

L'an deux mil vingt et deux,
le vingt-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame LENOIR, Madame LACROIX, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur GUÉTROT (installé après le point n°1), Madame CROS, Monsieur COSSON, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Madame SEBIH, absente excusée donne pouvoir à Madame BRETON.
Monsieur NÉRIN, absent excusé donne pouvoir à Monsieur le Maire.
Madame MOREL, absente excusée donne pouvoir à Monsieur TERRIER.
Monsieur KANOUTÉ, absent excusé donne pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Madame BÉRAULT, absente excusée donne pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
Madame DHÉDIN, absente excusée donne pouvoir à Monsieur LOUIS.
Monsieur LAMAAZI, absent excusé donne pouvoir à Monsieur COSSON.
Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé donne pouvoir à Madame CROS.

Monsieur CORTÈS, absent.

Madame Colette LACROIX est désignée secrétaire de séance.

Affaires générales

- 1) Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Madame Chadia BOUZAKNOUN.

Prend acte de l'installation de Monsieur Jean-Paul GUETROT.

- 2) Conseil d'Administration du Collège Romain Rolland.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- 3) Modification des représentants de la commune désignés au Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires Personnel Communal

En pièce jointe : note explicative pour les deux délibérations

- 4) Création de 9 postes d'Adjoint d'animation dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, à temps non complet, à compter du 1^{er} mars 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- 5) Création de 3 postes en contrats aidés

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires Financières

- 6) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de verser la cotisation 2022 à l'Union des Maires de l'Oise.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- 7) Eclairage Public - EP - AERIEN - Rénovation parc en coordination travaux ENEDIS : Boulevard Surville

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- 8) Débat d'orientation budgétaire 2022. (pièce jointe : rapport de présentation)

Le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire 2022.

Compte-rendu des décisions du Maire.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire.


Philippe MAUGER
Vice-président du Pays du Clermontois
(OISE)